

ADHESION 3.0

Nous participons tous à L'ADN PROVINCIAL !

La Province
Chaque jour avec vous !



ADHESION 3.0



La Province chaque jour avec vous

La raison d'être d'une Province est de répondre aux besoins spécifiques de sa population et de son espace territorial. Il s'agit donc pour elle d'être attentive à l'évolution de ces besoins et donc d'adapter constamment son action.

Cette approche, c'est l'essence même de son action. De longue date, elle ajuste ses manières d'agir pour remplir au mieux ses missions au bénéfice de ses habitant.e.s. Cette logique a encore été respectée en veillant à :

- Participer à la construction d'un monde durable pour assurer un cadre de vie sain, agréable et respectueux de l'environnement
- Permettre d'accéder à un niveau optimal d'éducation et de formation afin d'être armé pour construire un parcours professionnel actif et de pouvoir participer à la vie de la cité, d'y intervenir, de faire des choix...
- Favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture pour permettre d'apprécier le beau, d'aimer l'art, d'apprécier les regards différents posés sur le monde que véhiculent les artistes, d'être capable d'envisager les possibles, d'avoir une réflexion critique, d'être solidaire, de refuser les inégalités, d'accepter les différences qu'elles soient sociales ou physiques, d'être créatif...
- Supporter la bonne santé mentale et encourager la bonne forme physique (pratique du sport, accompagnement en cas de handicap ou difficulté passagère, nourriture saine provenant de producteurs locaux...)
- S'assurer de l'attractivité territoriale (touristique, économique, environnementale...)

Son but : un citoyen en bonne santé, instruit et cultivé, plus heureux, capable d'agir sur son territoire et de participer à l'essor de celui-ci et donc aussi à son attractivité et à son développement durable.

Cette ambition, la Province de Hainaut peut l'assumer parce qu'elle dispose d'un socle de compétences qui permet des réponses plurielles à des questions vitales mais complexes. : l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'enseignement de promotion sociale, la formation, la culture, le tourisme, les affaires sociales, la promotion de la santé, le sport, le développement territorial, etc.

Cette ambition est aussi rendue possible grâce à la collaboration avec les pouvoirs locaux (communes et CPAS) dans le cadre de **la supracommunalité**.

Sa mise en œuvre peut s'appuyer sur des services assurant la **convergence entre la stratégie, la qualité et le contrôle interne**.

La Province a inscrit l'ensemble de ses actions et projets dans un plan stratégique qui en est à sa troisième mouture : ADhésioN 3.0

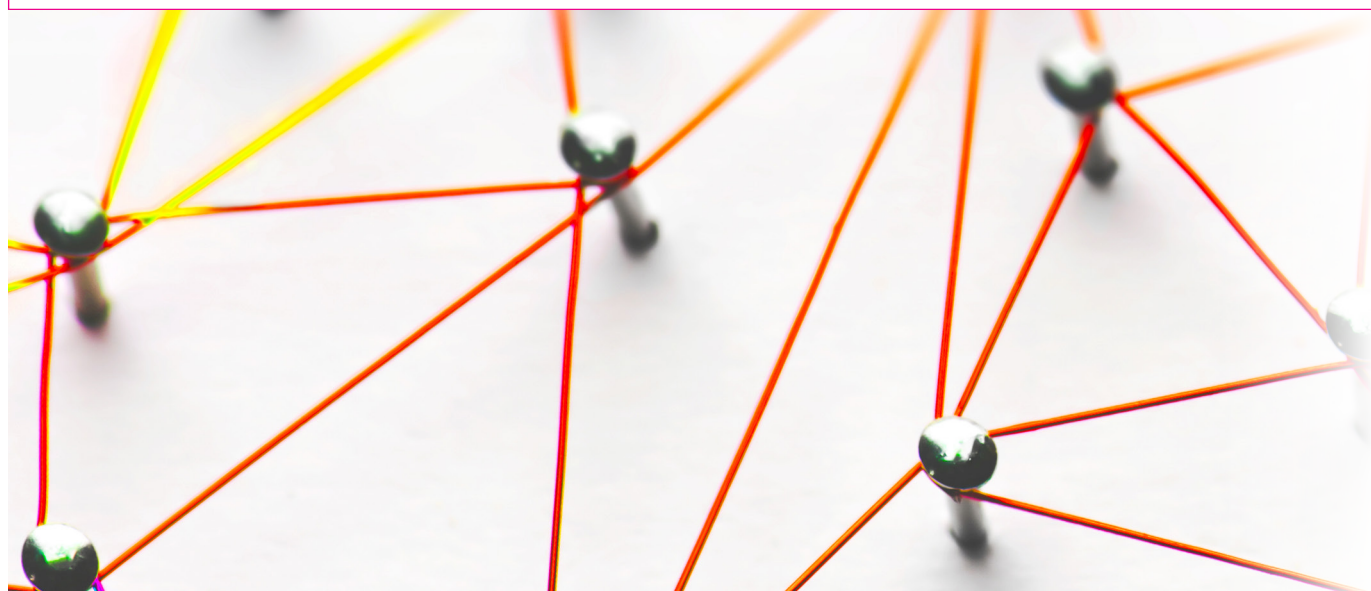
Le plan stratégique, une feuille de route jusque 2024

Partant du fait que la raison d'être de la Province est de répondre aux **besoins de sa population**, tout en tenant compte du **contexte institutionnel mouvant et en s'inscrivant dans la responsabilité sociétale, une méthodologie d'élaboration de son plan stratégique ADhésioN 3.0 a été mise en place pour que la Province, dans le cadre de ses compétences actuelles, se positionne pour apporter des réponses aux enjeux identifiés, ceci en lien avec les objectifs de développement durable (O.D.D.)** définis par l'ONU pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tou(te)s. Et répondre ainsi aux défis mondiaux, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

La Province de Hainaut, en effet, par la connaissance de ses **spécificités territoriales** et par son expertise auprès de toutes les parties prenantes, représente une plus-value utile à la réalisation de ces objectifs de développement durable. Dès lors, toutes les Institutions provinciales peuvent s'impliquer, s'investir et se mobiliser en ce sens au service de la population hainuyère dans le cadre d'une perspective mondiale.

En effet, les divers métiers de la Province sont tous en lien avec le développement durable. De manière clairement évidente, l'enseignement provincial et l'institut provincial de formation sont concernés par l'éducation de qualité, la Direction Générale des Affaires Sociales par le bien-être, l'Observatoire de la Santé du Hainaut par la santé... Cette relation claire ne doit pas occulter celles qui a priori le sont moins. Ainsi la culture joue un rôle important avec la lutte contre les inégalités (entre sexes et en général), avec l'éducation, les villes et communautés durables, le bien-être, la promotion de partenariats pour la réalisation des objectifs...

Tout comme Hainaut Enseignement, l'Institut Provincial de Formation du Hainaut, la Direction Générale des Affaires Sociales, Hainaut Sports, Hainaut Développement Territorial (y inclus l'Observatoire de la Santé du Hainaut), Hainaut Culture Tourisme et les services internes concourent à plusieurs objectifs de développement durable en apparence parfois moins liés à leurs activités mais toujours avec la volonté d'une gouvernance de qualité.



Un plan stratégique qui repose sur des valeurs fondamentales

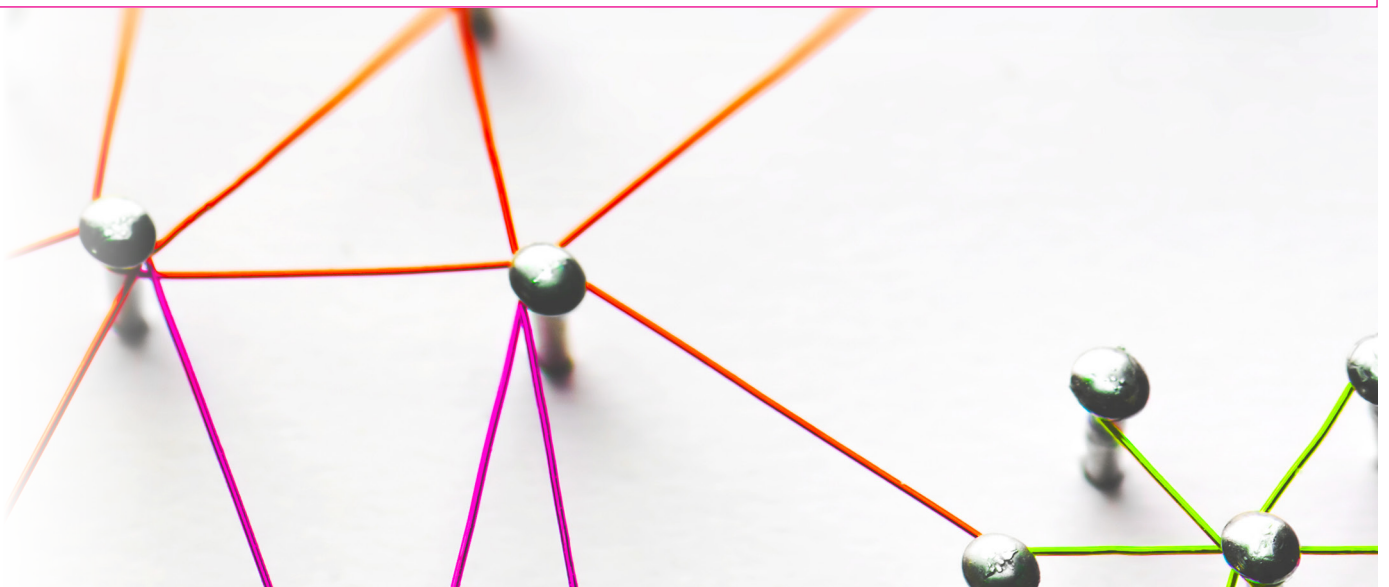
Les activités provinciales pour prendre tout leur sens, tant pour le personnel que les usagers, intègrent 4 valeurs cardinales. Ce sont elles qui gouvernent les activités quotidiennes et orientent les objectifs et les actions. Elles constituent le fondement même des processus de travail développés en Province de Hainaut et concernent l'ensemble des forces vives provinciales (citoyens, élus, pouvoirs locaux, fonctionnaires, monde associatif...).

Fondamentalement attachée à la notion de services publics, la Province adhère aux valeurs suivantes :

- la **citoyenneté** dans le respect de l'humanisme (dans sa version moderne, c'est-à-dire la recherche de l'épanouissement de l'être humain et dans la lutte contre toute forme d'asservissement de ce qui fait obsta-

cle au développement de l'esprit) et du pluralisme (ce dernier vu comme le respect de la diversité des êtres et leur droit à exprimer des opinions différentes) ;

- le sens de **l'intérêt général** en cultivant la solidarité et le partage ;
- **l'excellence** en garantissant l'efficacité des services, leur efficience par un processus d'amélioration continue ;
- la **bonne gouvernance**, c'est-à-dire, dans le cadre du développement durable, une gestion objective et transparente veillant à l'utilisation efficiente des moyens.



Un plan stratégique en phase avec la responsabilité sociétale de la Province



L'intégration des principes de la **responsabilité** complète et donne encore davantage de sens à la démarche en alliant tant les objectifs d'ADhésioN 3.0 que la manière de les mettre en œuvre.

Le Plan ADHÉSION 3.0 de la Province de Hainaut se décline en quatre grands axes :

- o POSITIONNEMENT DU RÔLE DE LA PROVINCE
- o MAÎTRISE BUDGÉTAIRE
- o GOUVERNANCE
- o APPRENTISSAGE ORGANISATIONNEL

Ainsi, les trois premiers axes du plan ADHÉSION3.0 sont clairement inscrits dans la volonté d'**assumer la responsabilité sociétale** (positionnement de l'action provinciale en fonction des parties prenantes, maîtrise budgétaire pour assumer effectivement l'engagement du positionnement et gouvernance pour gérer la responsabilité de manière transparente).

Il en est de même du quatrième axe, mais qui relève, lui, d'une autre volonté forte : celle d'inscrire le fonctionnement de l'administration provinciale dans une démarche d'amélioration continue en vue de rendre les meilleurs services possibles aux parties prenantes avec une préoccupation forte de gouvernance.

Six Thématiques provinciales inspirées de la RSE

G1 : Redevabilité

- Projets d'amélioration et de simplification du fonctionnement des institutions au bénéfice des citoyens

G2 : Transparence

- Projets améliorant la transparence des actions menées par l'administration et les institutions provinciales ainsi que ceux apportant une sécurisation du fonctionnement

G3 : Comportement éthique

- Projets renforçant les règles de fonctionnement

G4 : Relation avec les parties prenantes

- Projets permettant de répondre de manière efficiente aux attentes des parties prenantes internes (agents...) et externes (communes, pouvoirs publics, citoyens...)

G5 : Respect de la légalité

- Projets permettant de répondre aux obligations légales et autres qui sont imposées par d'autres niveaux de pouvoir

G6 : Respect des droits humains

- Projets dédiés à la défense des droits des êtres humains dans divers domaines (genre, handicap, statut...)

Ces aspects de la RSE permettent de poursuivre l'objectif de développement durable visant des institutions efficaces.

Un plan stratégique en phase avec les enjeux sociaux actuels

ADhésioN 3.0 intègre plus encore et fait siens les enjeux de son territoire avec comme toile de fond ceux de notre société, de notre planète même, avec une **préoccupation essentielle pour le bien-être de la population**.

Ces enjeux, quels sont-ils ? La population qui se précarise, augmente et vieillit ; la santé ; le logement et le cadre de vie ; la formation, l'éducation et, bien sûr, l'emploi et les entreprises ; le tourisme et la culture mais aussi l'accessibilité de notre territoire et la mobilité. Ajoutons, les enjeux climatiques, liés à l'environnement, à la consommation, à l'agriculture, à la protection de nos ressources...

Ces enjeux comme les potentialités de la Province ont été objectivés à partir des données tangibles et validées, mises en contexte et en perspective avec des éléments externes.

Les enjeux que nous avons identifiés et les réponses apportées ou à apporter aux préoccupations citoyennes, s'inscrivent dans la lignée des **objectifs de développement durable définis par l'O.N.U.** pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tou(te)s.

Notre Province par les actions qu'elle mène déjà contribue à répondre aux défis mondiaux : pauvreté, inégalités, climat, dégradation de l'environnement, prospérité, paix ou justice. Des défis que, depuis le 20 avril 2017, le Gouvernement wallon a fait sien à travers un premier rapport sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable (O.D.D.) en Wallonie.

Elle veut s'inscrire dans ce mouvement qu'elle a elle aussi déjà engagé, apporter une plus-value intéressante par sa connaissance des spécificités de son territoire autant que par sa capacité à travailler avec tous les intervenants. Tous les services provinciaux peuvent s'impliquer, s'investir et se mobiliser en ce sens au service de la population hainuyère dans le cadre de cette perspective mondiale de poursuite d'objectifs de développement durable.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les projets menés par les services provinciaux ont été regroupés en 10 axes d'intervention en lien avec les O.D.D. de l'ONU.

Pour chacun de ces axes, seront proposés quelques projets développés par les Institutions de la Province de Hainaut. L'ensemble des projets et processus sont repris dans le document complet, il est consultable sur le site internet de la Province.

1 INEGALITES REDUITES / PAS DE PAUVRETE / EGALITE ENTRE LES SEXES

Cette thématique reprend les projets visant notamment à

- Lutter contre la précarisation et contre la fracture sociale
- Fournir un cadre de vie agréable pour tous et des établissements ouverts à tous
- Renforcer la cohésion sociale.
- Promouvoir l'inclusion sociale et l'égalité entre les genres
- Assurer le bien-être des seniors dans le cadre du vieillissement de la population

Exemples :

- **Renforcement des politiques menées par la cellule en ce qui concerne la violence, l'égalité...**
- **Création d'une cellule Hainaut Démocratie et citoyenneté**
- **Accompagnement du bien vieillir**
- **Mise en place d'une Assemblée des jeunes de l'enseignement provincial**

2 BONNE SANTE ET BIEN ETRE

Cette thématique reprend les projets visant notamment à

- Prévenir et éduquer à la santé
- Accompagner l'éducation à la santé et au bien-être

- Promouvoir l'accès à l'activité physique et au sport

Exemples :

- **Mise en place du projet «Sport sur ordonnance» pour aider à la prévention de maladies**
- **Education à la santé, réalisation d'une exposition itinérante**
- **Organisation de balades santé sur les réseaux points-nœuds**

3 EDUCATION DE QUALITE

Cette thématique reprend les projets visant notamment à

- Organiser l'enseignement en tenant compte des besoins des bassins d'emploi
- Aider les élèves à poser leurs choix d'orientation professionnelle
- Développer des campus multidisciplinaires innovants
- Aider à l'inclusion sociale et scolaire des publics fragilisés
- Développer la capacité critique des citoyens, leur capacité à agir individuellement et sensibiliser à la citoyenneté européenne
- Promouvoir et encadrer les pratiques de lecture, de consommation culturelle et de média

Exemples :

- **Education à l'environnement et au développement durable**
- **Développement et déploiement de l'offre d'enseignement**
- **Création d'un centre de sécurité multidisciplinaire hainuyer sur le site de Ghlin**
- **Education aux médias par la radio**

4 TRAVAIL DECENT

Cette thématique reprend les projets visant notamment à

- Participer au développement économique et touristique du Hainaut
- Accompagner les TPE/PME et exploitations agricoles
- Contribuer à l'image positive du Hainaut et à l'attractivité du territoire

Exemples :

- **Renforcement du tourisme durable par le biais du tourisme fluvial et culturel**
- **Création d'un pôle de la tapisserie et de l'art textile à Tournai**

5 CROISSANCE ECONOMIQUE

Cette thématique reprend les projets visant notamment à

- Valoriser des richesses du territoire hainuyer
- Innover au cœur des projets liés au développement des entreprises
- Organiser le réseautage des entreprises
- Mettre à disposition des entreprises d'expertises pointues propres à permettre la prise de décisions

Exemples :

- **Création d'un portail Web à destination des opérateurs touristiques**
- **Accompagnement des PME notamment en matière de marchés publics**

6 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Cette thématique reprend les projets visant notamment à

- Soutenir et promouvoir les agriculteurs et petits producteurs dans le cadre d'une agriculture «raisonnée» et du développement des circuits courts
- Développer des filières agroalimentaires durables et transfrontalières
- Offrir des conseils et des expertises pointues aux agriculteurs

- Informer les citoyens
- Proposer des activités expérimentales et pédagogiques et des contrôles préventifs

Exemples :

- **Insertion du Hainaut dans une transition alimentaire durable**
- **Mesure de l'impact des produits phytosanitaires sur les denrées alimentaires (de la fourche à la fourchette)**

7 ENERGIE PROPRE / VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES / LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cette thématique reprend les projets visant notamment à

- Accompagner les communes dans le cadre des appels à projets POLLEC
- Concevoir des bâtiments énergétiquement performants et recourir aux énergies renouvelables dans les bâtiments provinciaux
- Intégrer des critères de durabilité dans les marchés publics et d'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'eau dans la conception des bâtiments
- Sensibiliser à l'utilisation rationnelle de l'énergie et promouvoir et organiser le recyclage des matériaux et déchets de construction et des fournitures et déchets des institutions et des écoles

Exemples :

- **Etablissement d'un cadastre du patrimoine arboré provincial au vu des changements climatiques et de leurs répercussions**
- **Coordination des actions en vue d'une province durable (premier objectif : zéro plastique)**

8 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT / VIE AQUATIQUE

- Appuyer des projets concrets avec pour finalité la promotion d'une eau saine accessible à tous, sur les territoires mais aussi dans les milieux de vie
- Sensibiliser et contribuer à la gestion durable des ressources en eau
- Maintien d'un environnement sain et amélioration du cadre de vie des citoyens hainuyers par toute une série d'analyses des eaux telles que :
- Soutenir les Contrats de Rivières
- Organiser un dialogue entre les différents acteurs de l'eau (en ce compris internes),
- Soutenir, promouvoir et analyser des dossiers (patrimoine, arbres remarquables, abeilles...)

Exemples :

- *Mobilisation des partenaires provinciaux pour accompagner les communes dans leur politique de l'eau*
- *Développement de mesures hydromorphologiques et écosystémiques*
- *Mise en place d'un service d'expertise pour la réalisation d'audit d'installations de production d'eau chaude sanitaire dans le cadre de la contamination par des Légionnelles*

9 VIE TERRESTRE

- Analyser le sol sur le territoire hennuyer, dans les exploitations agricoles et horticoles ainsi que dans les jardins
- Conseiller et encourager les agriculteurs en matière de fertilisation des cultures et d'amendement des sols
- Analyser la qualité de l'air et des pollutions intérieures

Exemples :

- *Evaluation de la qualité de l'air Intérieur dans les écoles communales et provinciales avec labellisation des établissements*

- *Création d'un Observatoire de l'évolution des exploitations agricoles hainuyères en zone périurbaine (Ceinture verte urbaine)*
- *Création d'un Observatoire permanent de la fertilité des sols agricoles et forestiers du Hainaut*

10 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Cette thématique reprend les projets visant notamment à

- éduire la pauvreté dans les pays partenaires ainsi qu'en Hainaut par la participation à des projets d'éducation, de formation, d'intégration, culturels et d'éducation permanente

Exemples :

- *Développer la plateforme provinciale de Coopérations européenne et internationale*
- *Initier de nouveaux projets internationaux multilatéraux en sollicitant des fonds extérieurs afin de pérenniser les projets*
- *Soutenir les actions de mobilité internationale des enseignants, des élèves et des étudiants*
- *Déploiement de la supracommunalité*



ADHESION^{3.0}
Nous participons tous à L'ADN PROVINCIAL !

SYNTHESE
2018-2024